



Vendredi, 14 octobre 2016 15h30

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

EXAMEN APPROFONDI DE LA LOI SUR LES JEUX D'ARGENT

À sa séance des 13 et 14 octobre 2016, la Commission des affaires juridiques du Conseil national a poursuivi la discussion par article de la loi sur les jeux d'argent 15.069 s et reporté à une date ultérieure le traitement des autres objets à l'ordre du jour.

Elle n'informerait le public de ses décisions qu'au terme de ses délibérations, qu'elle poursuivra à sa prochaine séance.

La commission a siégé à Berne les 13 et 14 octobre 2016, sous la présidence du conseiller national Jean Christophe Schwaab (PS, VD).

AUTEUR

CAJ-N Commissions des affaires juridiques
Secrétariat
CH-3003 Berne
www.parlament.ch
rk.caj@parl.admin.ch

RENSEIGNEMENTS

Jean Christophe Schwaab,
président de la commission,
tel 078 690 35 09,
jean_christophe.schwaab@parl.ch

Simone Peter,
secrétaire de la commission,
058 322 97 47